

FORMALITÉS MÉDICALES

Conformément à l'article L.113-2-1 du Code des assurances, aucune information relative à l'état de santé ni aucun examen médical du Candidat à l'assurance ne sera sollicité par l'Assureur, sous réserve du respect des deux conditions cumulatives suivantes :

1. La part assurée sur l'encours cumulé des contrats de prêts immobiliers n'excède pas 200 000 € par Assuré,
2. L'échéance de remboursement du prêt est antérieure au 60ème anniversaire de l'Assuré.

Dans tous les autres cas, l'assuré devra se soumettre aux formalités médicales correspondant à la grille suivante :

Age à l'adhésion Capital assuré	De 18 ans à 45 ans	De 46 ans à 55 ans	De 56 ans à 65 ans	De 66 ans à 80 ans
18 000€ à 300 000€	QSS (questionnaire de santé simplifié)		QS	QS
300 001€ à 500 000€				QS + RM + BS + Urines
500 001€ à 750 000€	Questionnaire de santé (QS)	QS + BS	QS + RM + BS + Urines	QS + RM + BS + Urines + ECG
750 001€ à 1 000 000 €		QS + RM+ BS + Urines	QS + RM + BS + PSA + Urines	QS + RM + BS + Urines + ECG + PSA
Au-delà de 1M€, joindre un dosage pondéré de la cotinine urinaire pour bénéficier de la tarification non-fumeur				
1 000 001 € à 1 250 000 €	QS + RM + BS + Urines + TCU		QS + RM + BS + TCU + Urines + ECG + PSA	
1 250 001€ à 1 500 000€	QS + RM + BS + Urines + TCU + ECG			
Au-delà de 1,5 M€, il est nécessaire de compléter la sélection financière				
1 500 001€ à 7 500 000€	QS + RM + BS + Urines + TCU + ECG d'effort + Echocardiogramme		QS + RM + BS + Urines + TCU + ECG d'effort + Echocardiogramme +PSA	
7 500 001€ à 15 000 000€	Se référer à l'assureur			

Calcul des encours :

Montant du capital décès du bulletin de souscription + affaires antérieures CACI Solution Emprunteur

Les prêts relais d'un montant inférieur ou égal à 500 000€ n'entrent pas dans le calcul des formalités médicales dès lors qu'ils sont accompagnés d'un prêt amortissable.

Description des examens médicaux :

QSS Questionnaire de santé simplifié
QS Questionnaire de santé

RM	Rapport médical comprenant un questionnaire de santé et un examen médical (complété par un médecin examinateur)
BS	Numération Formule Sanguine + Formule plaquettaire + Protéine C réactive + Glycémie à jeun + Créatinine + Bilan lipidique : Cholestérol total, H.D.L, L.D.L, Rapport Cholestérol total / H.D.L, Triglycérides + Bilan enzymatique hépatique : Transaminases ALAT (SGPT), ASAT (SGOT), Gamma GT + Sérologie du HIV (anticorps anti-HIV 1 et 2) + Sérologies de l'hépatite B code : 4712-antigène HBs et anticorps anti-HBs (IgG ou Ig totales) + Sérologies de l'Hépatite C (anticorps anti-HCV)
PSA	Antigène prostatique spécifique
Urines	Examen des urines : sucre, albumine, leucocytes, hématies, cyto bactériologie des urines
ECG	Électrocardiogramme de repos avec tracé et compte-rendu
ECG d'Effort	ECG à l'effort, sauf contre-indication, avec compte rendu (ergonomie avec mention de la fréquence maximale atteinte)
Échocardiographie	Échocardiographie avec son compte-rendu
TCU	Test cotinine urinaire pour les non-fumeurs uniquement

Validité des documents et examens

Durée des formalités (rapport médical et tout autre examen) : 12 mois

Durée de validité du QS/QSS : 6 mois

FORMALITÉS FINANCIERES

- 1 500 000 EUR < Capital assuré < 2.500.000 € : Questionnaire financier + Questionnaire spécifique en fonction du but de l'assurance.
- Capital assuré ≥ 2.500.000 € : Questionnaire financier + questionnaire spécifique en fonction du but de l'assurance + justificatifs indiqués dans le questionnaire spécifique

